

Rapport des activités du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017

1. Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et autres comités

1.1 CA

Pour la dernière année des activités, les membres du CA étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec;
1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière;
2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, président de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Les autres administrateurs étaient :

M. Gyslain Loyer, président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec;
M. Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec;
M. Donald Desharnais, administrateur de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec;
M. Carl Bouchard / Mme France Perreault, président(e) des Éleveurs de poulettes du Québec;
M. Christian Trottier, président des Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à quatre reprises au cours de la période, une première rencontre par conférence téléphonique le 23 janvier 2017 suivie de trois rencontres physiques les 16 février, 12 juin et 25 septembre 2017.

1.2 CE

Durant cette période, le CE, constitué du président et des deux vice-présidents, a tenu une seule rencontre physique le 28 août 2017.

1.3 Comité consultatif

Le comité consultatif s'est aussi réuni une seule fois le 9 mai 2017. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur soutien au CA sur des dossiers techniques et d'orientation, particulièrement en relation avec le Plan de mesures d'urgence.

Au cours de la période, les membres du comité étaient :

Dre Sonja Laurendeau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA);
Mmes Silke Schantz/Anna Maria Martinez de l'Association des abattoirs avicoles du Québec;
Mme Julie Boudreau de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière et Les Couvoiriers du Québec;

Dr Ghislain Hébert de l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec;
Mme Nathalie Robin des Éleveurs de volailles du Québec;
Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Mme Angèle Hudon-Tanguay de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec;
Dre Chantal Proulx du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
Mme Lise-Anne Girard, des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec.

1.4 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du MAPAQ. L'EQCMA a pour mission de conseiller le CA sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et diffuser de l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé s'est réunie à trois reprises, une première fois par conférence téléphonique le 11 janvier 2017 et les 7 septembre et 20 octobre 2017, l'équipe a tenu des rencontres physiques.

M. Martin Pelletier et Mme Nadia Bergeron ont participé à une douzaine de conférences téléphoniques du Réseau aviaire, entre les mois d'avril et décembre, pour discuter des cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de mycoplasme à *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dre Julie Marie-Eve Brochu-Morin du MAPAQ;
Dre Diane Brodeur, médecin vétérinaire chez Couvoir Boire et Frères inc.;
Dre Sonia Chénier du MAPAQ;
Dre Julie-Hélène Fairbrother du MAPAQ;
Dr Ghislain Hébert, médecin vétérinaire praticien et chef d'équipe;
Dr Benoît Lanthier, médecin vétérinaire praticien;
Dre Annick Marier/Dr Luc Bergeron du MAPAQ;
Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne;
Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dr Daniel Venne, médecin vétérinaire chez Couvoir Scott.

2. Projets en cours

2.1 Régime d'indemnisation

Entamé en 2012 avec une étude de faisabilité, le projet de régime d'indemnisation, subventionné dans le cadre du programme des Initiatives Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a franchi une étape importante de développement dans le cadre d'un premier projet réalisé entre mai 2015 et décembre 2016. Une deuxième et dernière phase visant la mise en œuvre du régime pour l'ensemble des acteurs de la filière avicole du Québec est en cours depuis avril 2017.

Le régime vise à proposer aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourues lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (p. ex. : influenza aviaire) de même que la LTI et la mycoplasme à MG.

Au cours de la dernière année, les activités du projet ont porté sur la finalisation de tous les paramètres nécessaires à une modélisation menant à une détermination des coûts du régime. Une fois finalisés, les modalités et coûts du régime, des présentations ont été amorcées à l'automne 2017 auprès de tous les membres de l'EQCMA et autres intervenants concernés afin d'obtenir leur engagement de principe et financier envers une mise en place du produit d'assurance prévue pour avril 2018. Le projet en cours vise aussi à définir et à opérationnaliser une structure administrative qui assurera la gestion à long terme du régime.

2.2 Protocole de biosécurité pour la livraison de poussins et de dindonneaux à la ferme

L'EQCMA, en collaboration avec Les Couvoiriers du Québec, a élaboré un protocole de biosécurité pour la livraison de poussins à la ferme. Il est destiné aux responsables de la livraison de poussins (fournisseurs) et aux livreurs afin qu'ils prennent, en tout temps, les mesures nécessaires pour minimiser les risques de propagation de maladies à déclaration obligatoire ou autres maladies graves aux troupeaux de volailles. De plus, une annexe sur les procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de livraison des poussins a été ajoutée à ce protocole. Ces mesures comprennent deux niveaux de biosécurité : 1- biosécurité courante (code vert) et 2- biosécurité en situation d'urgence (code orange). Lorsque terminés, ces documents s'ajouteront aux protocoles existants de l'EQCMA.

2.3 Mycoplasma synoviae (MS)

Le 19 février 2016, le CA a convenu d'aller de l'avant avec une revue de littérature scientifique sur MS, une maladie qui a eu des impacts importants dans quelques éclosions au Québec au cours des récentes années. De plus, il a été convenu d'obtenir plus d'information sur la prévalence de MS au Québec en faisant une étude de prévalence représentative de tous les

types de production. Un protocole de recherche a été développé en 2016, mais il n'a pas été possible de trouver tout le financement nécessaire à la réalisation de ce projet en 2017. Les efforts en ce sens se poursuivront en 2018.

2.4 Stratégie d'euthanasie

Avec la mise en œuvre d'un régime d'indemnisation, l'EQCMA doit être en mesure d'avoir une stratégie d'euthanasie dans les cas de LTI et de MG et aurait aussi avantage à pouvoir intervenir en appui à l'ACIA dans les cas de maladies déclarables comme l'influenza aviaire. L'EQCMA a acquis à l'automne 2017 du matériel spécialisé pour l'euthanasie au CO₂ de troupeaux de volailles dans les poulaillers. Le développement d'un protocole pour son utilisation de façon sécuritaire, efficace et en conformité avec les bonnes pratiques au niveau du bien-être animal a été amorcé, mais ne pourra être disponible qu'en début 2018.

2.5 Bronchite infectieuse

En septembre et octobre 2017, il y a eu deux rencontres de l'Équipe technique santé pour discuter de la problématique reliée à la nouvelle souche Delmarva du virus de la bronchite infectieuse. L'EQCMA a envoyé deux messages, le 2 novembre 2017, aux producteurs et aux intervenants incluant une mise à jour de la situation, des recommandations pour les producteurs et des protocoles de vaccination à la ferme. Des documents d'information ont aussi été produits par l'EQCMA dans le cadre des efforts déployés pour mieux comprendre cette problématique.

L'EQCMA a aussi participé, avec la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, à une meilleure compréhension des quatre lots de « fausses pondeuses » diagnostiqués au Québec puisqu'un lien est suspecté en rapport avec la présence de la nouvelle souche de bronchite. L'EQCMA a, entre autres, collaboré à la réalisation d'une enquête aux fermes affectées.

2.6 Protocole d'intervention pour LTI et MG

Au cours de la dernière année, le Protocole d'intervention dans les cas de LTI et de MG a été mis à jour. Il y a eu beaucoup de changements dans la forme du texte de l'annexe 4 visant à clarifier les obligations des producteurs au niveau des mesures de biosécurité, mais il y a globalement eu peu de changements au niveau du contenu. La révision doit être terminée au début 2018.

2.7 Matériel de biosécurité

Au cours des derniers mois, une analyse a été réalisée afin d'augmenter l'inventaire de matériel de biosécurité de l'EQCMA pour mieux faire face à une crise sanitaire d'importance. Ce projet a aussi exploré la possibilité d'un partenariat avec Agriculture Response Materials Management

Inc. (ARMMI), l'organisme du secteur avicole ontarien qui a déjà en place un volume important de matériel. Le coordonnateur de l'EQCMA a d'ailleurs participé à l'assemblée générale annuelle d'ARMMI le 25 novembre 2016. Il a finalement été convenu par le CA de l'EQCMA de maintenir cette initiative à l'interne qui serait conditionnelle à l'obtention du financement nécessaire. Ce projet se poursuivra donc au cours de la prochaine année.

3. Projets terminés

3.1 Campagne de sensibilisation pour les éleveurs de basses-cours

Une campagne publicitaire, par l'envoi d'un signet, à l'intention des propriétaires de volailles de basse-cour a été faite au printemps 2017. La distribution de celui-ci à cette clientèle s'est faite par l'intermédiaire des intervenants de l'industrie (p.ex. : couvoirs, meuneries) et du MAPAQ. Il informe sur la disponibilité d'un guide d'élevage de basse-cour sur le site Internet de l'EQCMA. Plus de 11 700 signets ont été distribués.

4. Cas de LTI et mycoplasme à MG

Entre le 1^{er} novembre 2016 et le 31 octobre 2017, l'EQCMA est intervenue dans quatre éclosions de LTI dont une avait débuté en octobre 2016. Ces éclosions ont affecté onze sites de production de poulets à griller. La plus importante éclosion a eu lieu à Sainte-Sophie dans les Laurentides où huit sites ont été infectés entre la mi-avril et la fin juin 2017. Cependant, l'autoquarantaine des fermes n'a pu être levée qu'en novembre à la suite d'une vaccination et d'une biosécurité régionale pour éradiquer la maladie. Durant la même période, il y a eu trois éclosions de MG ayant affecté huit sites de production de volailles de reproduction. La plupart de ces sites infectés se situaient en Montérégie et au Centre-du-Québec. Cette dernière année est sans équivoque celle ayant sollicité le plus de temps et de ressources de l'EQCMA dans le contrôle de ces deux maladies, puisque l'EQCMA est intervenue pour environ le même nombre de cas au cours des douze derniers mois que dans les six premières années de son mandat.

5. Échanges entre l'EQCMA et l'industrie avicole des autres provinces

Au cours de la dernière année, l'EQCMA a collaboré sur une base régulière avec l'industrie avicole de l'Ontario sur le régime d'indemnisation puisque l'Ontario a aussi un projet d'assurance pour l'influenza aviaire. Ces échanges ont eu lieu par l'intermédiaire du Feather Board Command Center (FBCC). Une rencontre physique a d'ailleurs eu lieu le 25 novembre 2016 où le coordonnateur de l'EQCMA est allé présenter les avancées sur le régime d'indemnisation à des représentants du FBCC et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

6. Membres associés

Dans ses statuts, l'EQCMA a une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée par ses activités de s'inscrire afin de recevoir son rapport annuel des activités et autres documents d'information (p. ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et invitée à d'éventuelles formations et même, dans certains cas, de participer aux comités ad hoc ou permanents. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle.

Aucun nouveau membre associé ne s'est joint à l'EQCMA durant la période concernée. Deux membres ont été retirés à la suite de la cessation de leurs activités : Nutri-Caille inc. et Couvoir Simetin.

7. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques événements ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées :

- 23 mars 2017 : présentation des activités de l'EQCMA et de l'EQSP à des représentants de l'OIE dont l'objectif était d'évaluer la performance des services vétérinaires au Canada;
- 17 juin et 15 septembre 2017 : Présentation sur l'EQCMA et son mandat ainsi que sur la biosécurité pour camionneurs lors de journées de formation organisées par Groupe Nutri inc. à Saint-Hyacinthe et à Saint-Lambert-de-Lauzon;
- 27 septembre 2017 : Présentation *EQCMA and its Mandate in Disease Prevention and Control* lors d'une réunion du CA des Éleveurs de Poulettes du Canada;
- Le CA de l'EQCMA a rencontré la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec le 6 décembre 2016 à Drummondville. L'objectif de cette rencontre était de présenter à des employés et régisseurs le mandat de l'EQCMA. De plus, des représentants du MAPAQ et de l'ACIA ont aussi été invités afin de présenter leur mandat respectif dans la gestion des maladies avicoles et ainsi permettre de mieux expliquer le cadre d'intervention de l'EQCMA en santé avicole.

8. Autres activités

L'EQCMA a participé à une conférence téléphonique du groupe sectoriel aviaire de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux le 15 décembre 2016. Dans le cadre de ces activités, l'EQCMA a aussi assisté à une rencontre exploratoire sur la surveillance de maladies avicoles au Québec le 22 mars 2017 à Saint-Hyacinthe.

L'EQCMA siège à un comité national dont le mandat est de développer une norme de biosécurité pour le transport du bétail, de la volaille et des animaux morts. Celui-ci s'est réuni à

cinq reprises physiquement ou par conférence téléphonique au cours de la période concernée. Ce projet a été finalisé en novembre 2017.

Voici la liste des autres activités dont l'EQCMA a participé entre le 1^{er} novembre 2016 et le 31 octobre 2017 :

- 10 janvier 2017 : entrevue téléphonique pour l'évaluation du Programme de santé des animaux et prévention des zoonoses de l'ACIA;
- 17 février 2017 : webinaire *Avian influenza mortality management options composting procedures and lessons learned*, États-Unis;
- 4 octobre 2017 : participation à un atelier de préparation aux urgences liées aux maladies animales dans le secteur du bovin à Drummondville.

9. Remerciements

Les principaux enjeux de la période de novembre 2016 à octobre 2017 furent donc le projet de régime d'indemnisation, les nombreux cas de LTI et de MG, la révision du protocole sur LTI et MG et la bronchite infectieuse. Ce fut une année fort chargée qui a fait appel aux instances de l'organisation de façon plus fréquente qu'à l'habitude de même que plusieurs partenaires de l'industrie.

Par conséquent, je souhaite remercier sincèrement tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin au mandat de l'EQCMA qui est de protéger la santé du cheptel avicole québécois en rapport avec certaines maladies infectieuses. Un merci particulier est adressé aux membres du CA pour leur confiance et leur appui indéfectible aux activités de l'organisation, ma collègue Nadia pour son travail assidu et rigoureux et les vétérinaires membres de l'Équipe technique santé pour leurs conseils professionnels tout au long de la dernière année.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 29 janvier 2018